

André DAVOUST

ELECTIONS LEGISLATIVES
du 5 Mars 1967

Circonscription de LAVAL

Electrices, Electeurs,

- Une campagne électorale est, pour certains, l'occasion de faire des promesses qui ne seront jamais tenues.
- **Pour le Député sortant,** c'est l'heure du compte rendu de mandat.
- Pour **André DAVOUST,** le bilan de l'action menée au cours de

CINQ ANNEES DE TRAVAIL
est largement positif

Est-il nécessaire de rappeler ce qu'il a fait ?

SUR LE PLAN DÉPARTEMENTAL : en liaison avec ses collègues, il n'a cessé d'intervenir et de harceler les Ministères et les Services administratifs : investissements, routes, équipement scolaire et socio-culturel, logements, etc... Avec l'aide de **Robert Buron,** il a travaillé à l'installation de plusieurs Etablissements industriels tant à Laval que dans le reste du département, en même temps que par ses démarches répétées, il permettait à la Mayenne de réaliser des expériences intéressantes : béguinage, village-témoin, foyer d'Anciens, etc...

SUR LE PLAN LÉGISLATIF : André DAVOUST **est intervenu 55 fois** à la Tribune, entre 1962 et 1966, sur des problèmes importants parmi lesquels : **la formation professionnelle des adultes — le reclassement de la fonction enseignante — la reconnaissance du statut des Anciens d'Algérie — l'équipement sportif et les constructions scolaires — la Mutualité et les Caisses de crédit — la fiscalité spécifique de l'automobile — le développement du Camping — la situation des personnels des P.T.T. — le reclassement des travailleurs handicapés — l'organisation du marché de la viande — le Service national et l'affectation des Jeunes à la Coopération — la loi sur les régimes matrimoniaux — les prix agricoles et l'insuffisance des investissements ruraux — les collectivités locales et la contribution mobilière — l'orientation professionnelle — la lutte contre l'usure — le rôle des jeunes et l'abaissement de la majorité électorale, etc..., etc...**

Il a déposé, en outre, au cours de cette législature, 22 propositions de lois. Quelques-unes ont été adoptées soit intégralement, soit dans certaines de leurs dispositions ; en particulier, c'est grâce à André Davoust que tels de nos Jeunes peuvent effectuer leur service outre-mer au titre de la Coopération.

SUR LE PLAN PARLEMENTAIRE : au niveau international, il a participé très régulièrement aux travaux de la Commission des Affaires Etrangères au sein de laquelle il a œuvré dans une double direction :

— Construction d'une Europe Economique en attendant la nécessaire Europe politique engagée par **Robert Schuman.**

— Coopération avec les pays du Tiers-Monde auprès desquels la France a pris une position d'avant-garde et dont l'équilibre encore difficile est peut-être la condition la plus indispensable pour garantir la Paix entre les peuples qui possèdent et ceux qui ont faim.

— **au niveau national,** il a interpellé 14 fois le Gouvernement à la Tribune de l'Assemblée par voie de **questions orales,** en particulier sur **les conditions d'octroi des primes à la construction, la réforme administrative, la sécurité sociale des tierces personnes, la prévention des accidents de la route, etc.**

— **au niveau socio-professionnel,** il a interpellé près de **650 fois** le Gouvernement par voie de questions écrites parues au « Journal Officiel ». Certaines réponses font jurisprudence et André **DAVOUST remercie** ici publiquement les associations, syndicats et groupements agricoles, commerciaux, artisanaux, salariés, enseignants, combattants, groupements de malades et handicapés, etc..., qui lui ont fourni dans un esprit très amical et dans une parfaite collaboration tous éléments qui lui ont permis d'effectuer un travail dont ils se plaisent à reconnaître **L'EFFICACITÉ.**



Robert BURON

SUR LE PLAN PARTICULIER : Depuis plus de 20 ans, André Davoust a travaillé en ce domaine particulièrement accaparant, soit seul, soit en collaboration avec Robert Buron et Pierre Elain. Près de 30.000 dossiers individuels attestent qu'il a été au service de tous **sans distinction** et **sans discrimination.**

C'EST TOUT CE TRAVAIL QUI DOIT ÊTRE POURSUIVI

Un **contrat** a été souscrit il y a 5 ans avec le corps électoral : André **DAVOUST** a représenté au mieux sa circonscription tant par son **action personnelle** brièvement rappelée ci-dessus que par ses **votes** éloignés de tout sectarisme et faits en toute liberté et en toute conscience.

Si le contrat est renouvelé le 5 mars, il permettra à André **DAVOUST** de poursuivre son action :

SUR LE PLAN NATIONAL :

- maintien de sa **LIBERTÉ D'EXPRESSION** dans tous les scrutins,
- **respect** de la Constitution approuvée par 90,09 % des Mayennais,
- souci de la **STABILITÉ,**
- mais aussi **DROIT DE SEMONCE** lorsqu'il est nécessaire de la faire (la motion de censure votée pour condamner la néfaste politique agricole de M. Pisani en est un exemple),
- enfin action en faveur de la **CONSTRUCTION EUROPÉENNE** et du maintien de la **PAIX.**

SUR LE PLAN MAYENNAIS : avec ses amis et une équipe bien soudée de Parlementaires, de Conseillers Généraux et de Maires : équipe à laquelle de plus en plus nombreux s'associent les jeunes responsables du département dès à présent en mesure d'assurer la relève, poursuite d'une **action constructive en faveur du département.** Ce ne sont pas les relations toujours remises en question de tel ou tel avec le Pouvoir qui permettront à la Mayenne de subir les mutations nécessaires pour bénéficier de l'expansion, c'est le travail **continu** et **permanent** de ceux qui, depuis plus de 20 ans, **suivent** les dossiers et peuvent, mieux que d'autres, les faire **aboutir**

C'est ce qui explique la présence comme suppléant de

Robert BURON

ancien Député et ancien Ministre, mais aussi et surtout :

Président du Comité départemental d'Expansion

Président de la Société d'Economie mixte qui a participé au financement de plus de 20 installations industrielles en Mayenne

Secrétaire général de l'Association des Maires,

et qui continue à animer cette équipe dans une conception globale et harmonieuse du développement de notre Département.

Le 5 Mars, en votant **POUR André DAVOUST :**

Vous voterez **démocrate, social** et **européen.**

Vous voterez **UTILE.**

Vu, le candidat :

André DAVOUST

Conseiller général de la Mayenne

Adjoint au Maire de Laval

Député sortant

Remplaçant éventuel :

Robert BURON

Conseiller général de la Mayenne

Maire de Villaines-la-Juhel

Ancien Député — Ancien Ministre

Imp. de la Mayenne, Laval